

**ASSEMBLÉE NATIONALE**9 mai 2006

---

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 699

présenté par  
M. Launay

-----  
**ARTICLE 37**

Dans la deuxième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 70 de cet article, après le mot :

« Irrigation »,

insérer les mots :

« dont terrains sportifs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision afin d'éviter toute interprétation des Agences de l'eau dans l'application des tarifs de redevance.